

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, Trois mois) and Price (\$3 00, 2 00, 1 00). Includes note: L'abonnement est strictement payable d'avance.

L'ÉLECTEUR JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES.

Table with 2 columns: Type of advertisement (Première insertion, Autres insertions, etc.) and Price (\$1 00, 0 50, etc.).

ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

BELLEAU & Cie, administrateurs BUREAUX: 111, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

ULRIC BARTHE, compositeur

QUEBEC, 18 MAI 1889

ASSEMBLEE DES CITOYENS DE QUEBEC

Pour venir en aide aux incendiés de St-Sauveur

Son Honneur le maire de Québec a reçu hier soir la requête suivante: "Nous, les soussignés, citoyens de Québec, demandons respectueusement qu'une assemblée publique soit convoquée par vous, demain, le 18 mai, afin de discuter sur les mesures à prendre pour soulager la misère qui existe par suite de la récente désastreuse conflagration. Québec, 17 mai 1889.

A Son Honneur F. LANGELETT, M. LANGELETT, etc., Maire de Québec.

(Signé) Richard Turner, I. Thibaud, P. Garneau fils & cie., J. B. Richardson, N. Rioux et Cie., J. B. Letellier, Dobell, Beckett & Cie., Jos. Amyot & frère, A. Gaboury, Jos. Hamel & Cie., Nazaire Turcotte, R. W. Norman D. D., J. H. Flint, Hall & Price, H. Staveley, F. H. Andrews & Son, Arthur Maguire, T. Ledroit.

REPONSE DU MAIRE

En conformité à la requête ci-haut, je convoque par les présentes une assemblée des citoyens de Québec, laquelle aura lieu à l'Hôtel de Ville demain après midi à 3 heures.

F. LANGELETT, Maire.

LE DEVOIR DU MOMENT

Nous ne croyons pas comme se reconstruire du Canada que ce soit l'ère des leçons ni des réprimandes.

Il y a quelque chose de plus pressé à faire que de sermonner la population de St-Sauveur, dont le tiers se trouve aujourd'hui sans abri. Ce sont des paroles de comminatoire et de sympathie qu'il faut faire entendre, plutôt que des récriminations sur le manque de prévoyance que peuvent avoir à se reprocher nos voisins. Ceux-ci sont assez cruellement éprouvés sans que l'amertume du reproche se mêle aux dons qu'il est de notre devoir de leur prodigier. On n'a que faire des donneurs de conseils dans un pareil moment. Il est trop tôt et trop tard pour cela. Ce qu'il faut aux victimes de l'incendie, ce n'est pas de s'entendre répéter: Nous vous l'avions bien dit, qu'avec votre imprudence, vos discussions interminables, vos félicitations à vous prodigier contre le feu, votre manie de construire en bois, il vous arriverait malheur!

Non, il y a un tout autre langage à leur faire entendre: c'est celui de la charité. Voilà ce qui s'impose pour le moment: c'est à cela seul qu'il faut songer. Le malheur est arrivé, il ne reste plus qu'à le réparer. A quoi bon des reproches? à quoi bon rejeter la faute sur les uns ou sur les autres? Cela ne peut que paralyser l'œuvre réparatrice qui s'impose.

Il faut songer qu'il y a en ce moment trois ou quatre mille de nos semblables, qui ont vu disparaître en une nuit le fruit de plusieurs années de travail. Sur le nombre, beaucoup étaient pauvres; ceux-là sont aujourd'hui dans la misère. Beaucoup n'avaient pas un sou d'assurance; ceux-là ont tout perdu; heureux encore s'ils ont pu sauver une partie de leur modeste mobilier, les outils qui sont leur gagne-pain, et s'ils n'ont rien perdu dans le désordre de cette nuit affreuse. Dans une pareille agglomération d'infortunes, tout est à prévoir: le chômage, la disette, la maladie, la pauvreté honnête, la dispersion des familles. Il est malaisé de se faire une idée juste de ces situations terribles lorsqu'on si grand nombre d'individus y sont impliqués. On en parle bien à son aise, à distance; il faut voir ces infortunes de près, les côtoyer, causer avec elles, pour en comprendre l'intensité et la variété. Multipliées par trois ou quatre mille, quel lamentable ensemble de situations sans issues, souvent désespérées, n'offrent-elles pas! Ici, nous sommes en présence de plus de cinq cents familles brutalement expulsées, en pleine nuit, sans avis, de leurs foyers. Chacune a son récit à faire; la plupart dans la note triste, et cependant tous différents les uns des autres. On a beaucoup peiné, beaucoup travaillé, et gagné peu; et maintenant on a tout perdu: c'est là le thème fondamental, mais sous combien de formes diverses se présente l'infortune!

La seule chose invariable, c'est l'intensité de la douleur; elle est aussi grande, qu'on ne l'oublie pas, chez le pauvre qui voit s'évanouir son modeste patrimoine, que chez le riche qui perd des millions. Voilà, à grandes lignes, la situation à laquelle il importe de faire face, sans retard. Parce que l'on a pourvu aux besoins du premier jour, il ne faut pas croire que la tâche est remplie. Il faut songer que les mêmes besoins se renouveleront tous les jours jusqu'à ce que ces milliers de situations diverses se soient un peu débrouillées. Il ne faut pas souffrir qu'à deux pas de notre ville hospitalière, une seule famille reste sans abri. Aux uns, il faudra procurer du pain; à d'autres, du travail; à ceux qui n'ont pas d'amis ni de proches, les logis. Tout cela demande de l'organisation, de l'ordre. Cette organisation a si bien débüté qu'il y a tout lieu d'espérer qu'elle sera jusqu'au bout à la hauteur de la situation. L'Électeur se fera un devoir de tenir le public au courant, afin que tous ceux qui peuvent contribuer à cette œuvre bienfaisante ne puissent plaider ignorance, et sachent à qui confier leur part de secours. Il s'agit d'organiser pour l'occasion une Assistance publique qui aille recueillir tous les malheureux, s'engager de leur situation, et à l'on mette en mains tout ce qu'il faut pour répondre à tous les besoins.

De cette manière, Québec manifestera une fois de plus l'esprit de générosité qui l'a toujours distingué.

Les fleurs reçues de toutes parts sont d'une beauté exceptionnelle. Il a été impossible d'obtenir une liste complète des donateurs car toutes les commandes ne sont pas encore remplies. Nous pouvons néanmoins citer les noms suivants: Son Altesse Royale la princesse Louise et le marquis de Lorne; magnifique couronne de Lys. Son Honneur le lieutenant gouverneur-couronne. Les officiers de la batterie "B" — croix et épée. Les sous-officiers de la batterie "B" — croix et épée. L'honorable premier ministre de la province de Québec; le maire de Québec; les officiers de l'école de Cavalerie; les officiers de la batterie de Campagne; le président et les membres du club de la Garnison — croix et épée. Les lettres G. C. G. en relief; madame Fages; mademoiselle Poston; M. et madame Edouard Garneau; M. Turcotte et Prévost; le juge et madame Caron; M. et Mme R.R. Dobell; M. et madame Alfred White; M. et madame George White et une centaine d'autres.

moins que le général Middleton n'arrive à temps d'Ottawa, ce dont on n'est pas encore assuré. Après les militaires suivront les citoyens. Les soldats marcheront à pas lents, aux accords de la marche funèbre, la tête penchée et les armes "reversées." Au qui du Grand-Tronc, trois salves seront tirées par le "firing party" du 8ième bataillon.

A Kingston, les funérailles auront lieu lundi après-midi. Parmi les corps qui y prendront part, on cite la batterie "A", le 14ième régiment du Prince de Galles et les élèves du Collège militaire royal.

Les fleurs reçues de toutes parts sont d'une beauté exceptionnelle. Il a été impossible d'obtenir une liste complète des donateurs car toutes les commandes ne sont pas encore remplies. Nous pouvons néanmoins citer les noms suivants: Son Altesse Royale la princesse Louise et le marquis de Lorne; magnifique couronne de Lys. Son Honneur le lieutenant gouverneur-couronne. Les officiers de la batterie "B" — croix et épée. Les sous-officiers de la batterie "B" — croix et épée.

FUNERAILLES DU MAJOR SHORT

Les funérailles du regretté major Short auront lieu ce matin. Le cortège partira de la cathédrale à onze heures précises et se rendra à la cathédrale anglicane en passant par les rues St-Louis et du Parloir.

Le service funèbre aura lieu à onze heures et demie. M. le chanoine Norman y présidera; un chœur puissant, sous la direction de M. Bishop, chantera les hymnes du rituel épiscopalien.

Après le service, le cortège se mettra de nouveau en marche et se rendra jusqu'à la traversée du Grand-Tronc, en passant par les rues Desjardins, St-Anne et Côte de la Montagne; un détachement de la batterie accompagnera les restes jusqu'à Lévis, où ils seront placés sur un train du Grand-Tronc et transportés à Kingston. Deux officiers, et les messieurs Carruthers, beaux-frères du major, accompagneront le corps.

Tous les corps militaires de la ville seront représentés aux funérailles du major Short, par un détachement de soldats.

Voici l'ordre du défilé: 1o. Le corps de musique de la Batterie B. 2o. Le "firing party"—200 hommes du 8ème Carabiniers Royaux, sous le commandement du major Edwin Jones, avec deux capitaines et quatre lieutenants.

3o. Le corps enveloppé dans les plis du drapeau britannique, et porté sur un affût de canon traîné par six chevaux. Le cercueil sera entièrement recouvert de fleurs, et sur ces fleurs seront placées l'épée, le busby et les ceinturons de l'officier défunt, ainsi que l'aiguillette qui portait en vertu de son titre d'aide-de-camp de Son Excellence le gouverneur-général. De chaque côté marcheront les porteurs des coins du poêle, le lieutenant Forsthy, des Hussards; le lieutenant Turnbull, de l'école de Cavalerie; le lieutenant Landry, du bataillon de Montigny; le lieutenant-colonel Taschereau, major de brigade, le major Crawford Lindsay, de la Batterie de Campagne, et le major Prover, du 8ème bataillon.

4o. Le cheval du défunt. Ce cheval, King Tom, est bien connu à Québec. C'est un beau pur sang qui appartenait au major depuis au-delà de douze ans, et qui fit avec lui la campagne du Nord-Ouest. Le cheval sera complètement équipé et dans les étriers se trouveront les bottes reversées.

6o. On a constaté qu'il serait complètement impossible de placer sur le cercueil même la moitié des fleurs envoyées par de nombreux amis. Après le cheval, suivra donc l'équipage particulier de l'officier défunt, conduit par son domestique en livrée. La voiture sera entièrement remplie de fleurs.

7o. Messieurs J. B. Carruthers et W. C. Carruthers conduiront le deuil. 8o. La batterie "B"—environ 150 hommes sous le commandement du lieutenant Montizambert. Après la batterie marcheront tous les officiers de ce corps, les plus élevés en grade venant les derniers, car l'ordre ordinaire est interverti pour les funérailles militaires. Voici les noms: le capitaine Farley, le capitaine Rutherford, le capitaine Fages, le lieutenant Pelletier, le lieutenant Burroughs, le lieutenant Shelyyn (attaché), et le lieutenant Caron (attaché). Le Dr. Sowell, chirurgien major, et le capitaine Inlath, quartier-maître.

9o. Les détachements de différents corps militaires de la ville sous le commandement d'officiers. Voici l'ordre dans lequel ils viendront, autant que nous avons pu nous en assurer: l'école de Cavalerie, les Queen's Own Canadian Hussars, la Batterie de Campagne de Québec, l'Artillerie de la Garnison de Québec, le 8ème Voltigeurs, le 87ème infanterie de ligne (comité de Québec).

10o. Suivront en deux rangs tous les officiers des différents corps militaires, les plus hauts en grade marchant les derniers. Le colonel Duchesnay, commandant du district, commandera le cortège, à

ces plus sincères, et nous prions Dieu qu'il leur accorde la force d'endurer la terrible épreuve qu'il leur a infligée; "Que copie de cette résolution soit transmise à Madame Short et à la famille de feu le sergent Walick; "Que ce conseil assiste en corps aux funérailles de feu le major Short."

ACTUALITES

Le temps qu'il fera dans les 24 heures: Observatoire de Toronto 17 mai, 12 h. p. m.

Région des lacs.—Vents modérés ou plus forts; temps beau et chaud; tempêtes et tonnerre à certains endroits vers le soir ou dans la nuit.

Haut Saint-Laurent.—Vents modérés ou plus forts; temps beau et chaud; tempêtes et tonnerre cette nuit ou demain.

Bas Saint-Laurent et Gouff.—Vents plus forts, violents à certains endroits; temps beau et chaud.

Dans notre supplément littéraire d'aujourd'hui, le lecteur trouvera une étude très bien faite sur la ville de St-Hyacinthe, avec plusieurs vignettes.

Le prochain consistoire secret à Rome est fixé au 24 mai et le consistoire public au 27 mai.

M. L. W. Proulx, agent d'immigration était à Québec hier. Il revenait du lac St-Jean où il était allé compléter les arrangements pour l'excursion prochaine de nos compatriotes établis aux Etats-Unis.

Huit cents canadiens se sont déjà inscrits pour cette excursion. On en comptait déjà un cent qui se proposent d'acheter des lots et de se fixer au lac St-Jean.

C'est par erreur qu'il a paru dans l'Électeur d'hier matin l'article intitulé: "Blâme fondé sur une fausseté." Il avait été préparé d'avance pour le numéro d'hier. Mais le directeur du journal avait donné ordre d'en suspendre la publication, afin d'éviter complètement la politique d'un numéro entièrement consacré au deuil de notre population.

De même, nos imprimeurs, dans la précipitation, ont-ils oublié d'indiquer au bas de la dernière colonne, de la quatrième page, que la dépêche intéressante qui commençait à cet endroit se continuait à la première colonne de la deuxième page.

Tout notre personnel a déployé tant de zèle pour donner le plus de détails possibles notre public sur la catastrophe de jeudi, que l'on voudra bien nous pardonner ces lacunes.

L'Électeur a produit toute une sensation dans la ville hier matin. Notre journal a été littéralement enlevé et nos presses ont dû marcher une partie de l'avant-midi pour satisfaire aux demandes du public.

M. Pope est élu à Compton par à peu près la même majorité que son père.

Sir John A. Macdonald quittera Ottawa pour sa résidence d'été à la Rivière du Loup, à la fin de juin.

Son Excellence le gouverneur-général et sa suite arriveront à Québec la semaine prochaine en route pour une excursion de pêche à Metapédia.

Il y a eu en réunion du cabinet hier après-midi et séance de la commission interne, dans la soirée, sous la présidence de l'hon. M. Marchand.

M. Gladu député de Yamaska et M. R. B. Fontaine, avocat C. R. St-Hyacinthe étaient à Québec hier.

Les journalistes de Montréal viennent de louer une salle magnifique rue St-Jacques pour leurs réunions.

Nous détachons ce qui suit du Journal de Québec, journal bleu: "JUSTICE A QUI DE DROIT

La Gazette de Montréal, dans un article intitulé: "Losing the poor," vient d'annoncer à ses lecteurs que le gouvernement provincial venait d'imposer une taxe sur les procédures judiciaires in forma pauperis, qui, de temps immémorial, dit la Gazette, ont toujours été exemptes de taxes judiciaires dans le monde civilisé.

L'accusation est grave, et nous avons cru de notre devoir d'aller aux renseignements afin de nous rendre un compte exact de la situation. Nous sommes en mesure d'affirmer d'une manière certaine que la nouvelle à sensation lancée par la Gazette est tout à fait dénuée de fondement. La loi en matière d'actions in forma pauperis est aujourd'hui ce qu'elle a toujours été. Le gouvernement, quel qu'il soit, peut avoir ses fautes, mais il n'est que juste de ne pas préjuger l'opinion publique par des assertions erronées du genre de celle qui vient de lancer la Gazette.

Encore une fois, la loi en rapport avec les actions in forma pauperis n'a pas été altérée; et la justice est administrée gratuitement aux pauvres dans la province de Québec comme dans toutes les autres parties du monde civilisé et comme elle l'était sous les administrations précédentes.

Plusieurs de nos concitoyens anglais les plus importants sont venus nous remercier hier de la sympathie démoignée au regretté major Short. Comme nous leur avons fait remarquer, nous n'avons fait dans cette circonstance qu'exprimer les sentiments de reconnaissance qui animent aujourd'hui toute notre population, pour un brave officier qui n'a pas craint la vie effroyable des morts pour sauver la vie et la propriété de centaines de personnes.

Le directeur de l'Électeur a fait distribuer hier un certain nombre de numéros du journal aux incendiés de St-Sauveur.

Plusieurs familles de Québec, alléchées peut-être par nos articles de l'an dernier sur le lac St-Jean, se proposent d'aller passer l'été dans cette direction.

Nous recevions hier matin la note suivante de l'administrateur de notre établissement: "Cher M. Pacaud, Je dois vous vous féliciter de l'idée généreuse que vous avez eue de publier le portrait du brave Short avec toutes les marques possibles de deuil dans l'Électeur de ce matin. Il est indubitable que toute la population, et surtout celle qui est canadienne-française, doit payer un tribut universel et profond d'hommage, à la mémoire du major Short et du sergent Walick qui viennent de sacrifier leur vie pour la protection de nos compatriotes de St-Sauveur. Provoquez par un deuil général, que les Canadiens-français savent reconnaître le mérite de ces héros qui d'un qu'ils viennent. Montrons aux autres races, que l'ingratitude et le fanatisme ne sauraient jamais même être soupçonnés, chez la race généreuse et noble que nous sommes. Si vous n'y voyez pas d'objection nous devrions permettre à tout notre établissement d'assister en masse aux funérailles de ces deux vaillants officiers, et inviter tous les autres établissements à faire comme nous. Qu'en cette circonstance, toute la portion anglaise du Dominion soit de nous: "Qu'il fait bon de vivre avec cette belle race canadienne-française. Bien à vous de cœur, J. F. BELLEAU."

Assurément, nous concourons de tout cœur dans l'heure émue par M. Belleau. A une heure d'avis, la population tiendra sans doute à former autour des restes du héros de jeudi, le cortège le plus imposant qui se soit jamais vu à Québec.

Pour notre part, nous fermerons notre établissement pour l'occasion, afin de permettre à tout notre personnel de se joindre à cette démonstration qui s'impose.

Le produit des mines au Canada, s'est élevé, en 1888, à \$16,500,000, ce qui fait une augmentation de \$3,500,000 sur 1887 et de \$6,000,000 sur 1886.

Cette augmentation est tout à fait satisfaisante eu égard à la valeur de nos mines. Il a été produit pour \$255,007 d'amiante, \$5,832 de charbon, au-delà de \$1,000,000 d'or, \$48,396 d'argent, \$716,057 d'huile de pétrole, \$249,285 de phosphate et \$470,819 d'acier.

Il y a eu l'an dernier une augmentation considérable sur les années précédentes. On peut voir par là que les richesses minérales du Canada se développent rapidement et deviennent d'une grande importance.

M. J. M. Loranger, avocat à Montréal, est au St-Louis.

Sir Hector Langevin, et son secrétaire, M. Elzébet Roy, sont partis pour Ottawa hier après-midi par le bateau.

Les examens à l'admission de l'étude du notariat sont commencés hier après-midi.

Déjà plusieurs des incendiés du dernier feu à St-Sauveur ont commencé à reconstruire.

Les funérailles du brave soldat qui accompagnait le major Short lors de l'explosion qui leur a coûté la vie, auront lieu lundi après-midi à deux heures.

Le sergent Walick sera enterré dans la chapelle Mount Harmon, après un service funèbre à la cathédrale anglaise.

Hier matin, la corporation de la ville, par l'entremise de ses avocats, a signifié un procès à la compagnie des charbonniers de la Basse-Ville, qui s'est permis d'enlever le pavage de cette partie de la rue St-Pierre, qui se trouve entre la lanque Union et les magasins de la compagnie de quincaillerie Chic, afin d'y construire une voie d'évitement. Rien d'étonnant à cette procédure car rien de plus dangereux qu'une voie d'évitement dans cette partie de la Basse-Ville, vu l'encombrement.

M. G. Gélinas, inspecteur de la Glasgow & London, est à Québec, et a été toute la journée d'hier occupé à l'évaluation des pertes de cette compagnie.

PETITES NOTES

M. Kérouac, maire de St-Sauveur, vient de lancer une proclamation invitant les citoyens de sa municipalité à se rendre en foule aujourd'hui aux funérailles du major Short.

Plusieurs citoyens marqués sont allés hier féliciter l'honorable M. Mercier d'être venu si promptement au secours des pauvres incendiés de St-Sauveur. Ces messieurs admirent surtout la présence d'esprit qui lui a permis, dans une circonstance aussi émuante, de songer aux secours les plus essentiels et de les distribuer avant même que des comités nient pu être organisés.

M. Russell, de l'hôtel St-Louis, a envoyé jeudi deux charges de provisions de bouche aux incendiés.

Il a aussi permis l'usage gratuit de la Salle de Musique pour le concert du Scepteur Haydn au bénéfice des incendiés.

Cette générosité fait honneur à M. Russell.

On remarquait pendant l'incendie un grand nombre de soutanes sur le théâtre du sinistre.

Le fait est que nos ecclésiastiques se sont prodigués dans cette occasion pour soulager les infortunés. M. le curé Bélange de la cure de St-Roch et les prêtres de la cure de la Haute-Ville donnaient l'exemple.

Montréal, 17 mai.—M. S. G. Desjardins, M. P., est encore en cette ville.

L'association générale Saint-Jean Baptiste de Montréal a eu une assemblée mercredi soir au Cabinet de lecture paroissial.

Il a été décidé de célébrer notre fête nationale par une grande messe à l'église Notre-Dame le 30 juin. Un comité a été nommé pour décider la question de la démonstration extérieure. On a aussi

Les fusées qui ont servi à faire sauter les maisons incendiées ont été achetées chez M. Achille Picher, successeur de Robitaille et Picher, rue et faubourg St-Jean.

A 6 heures, des militaires de la Batterie B sont venus éveiller les gens de la maison pour se procurer les dangereux appareils.

M. Picher était lui-même sur les lieux en compagnie de MM. Pamphile LeMay, et Arthur Gingras lorsque le major Short et le sergent Walick ont pénétré dans la maison pour n'en plus sortir vivants. Quelques instants avant d'aller déposer le baril de poudre dans la maison, le brave major était venu allumer une cigarette avec eux. Peu après, ils entendirent le bruit de la fatale explosion.

Parmi ceux qui ont travaillé avec le plus de courage et qui ont rendu les plus grands services nous pouvons citer M. le capitaine Pinault, M. Eugène Clinic, M. George White, M. Alfred White, M. Chambers du Chronicle, M. Demers, géant de la succursale Thos. May & Co., M. Thomas S. Dunn, du greffe de la Cour Supérieure, et M. L. J. Demers, du Chronicle. Ces messieurs dressèrent des échelles contre les murs des maisons menacées, y attachèrent des câbles et encourageaient la foule à tirer dessus afin de démolir ces structures et enrayer le progrès des flammes. Ils avaient déjà sauvé ainsi une foule de propriétés lorsque le contingent de la batterie est venu les remplacer.

On nous dit que le capitaine Bernier, propriétaire de la maison où le major Short a été tué et le sergent Walick mortellement blessé, a l'intention d'élever un monument à la mémoire des deux héros victimes à l'endroit même où elles sont tombées.

La Société de construction permanente de Québec a perdu trente à quarante maisons dans l'incendie. Ces maisons étaient assurées.

Nous espérons que les compagnies d'assurances se feront un devoir de retarder le moins possible à payer les polices de leurs assurés, victimes de l'incendie.

Cela contribuera à faire rebâtir immédiatement, par conséquent à donner de l'ouvrage et à relever le moral des pauvres incendiés qui ont tout perdu et se voient sans ressources.

On nous prie de remercier un ministre de la famille toute la gratitude des pauvres familles qui, grâce à lui, ont pu trouver un refuge dans le vieux Palais de Justice et dans la Salle d'exercices militaire.

Notre correspondant à Montréal nous télégraphie que le Conseil de ville de la métropole doit voter prochainement du secours à nos malheureux incendiés.

Merci aux généreux citoyens de la ville seure!

Le maire de St-Sauveur accuse réception d'un chèque de cent piastres par Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, pour les incendiés de St-Sauveur. Puisse cette générosité offrande être imité par un grand nombre, car la détresse est grande.

agité la question d'envoyer des délégués à la grande démonstration à Québec. La discussion de ce projet a été remise au premier mercredi de juin.

—Jeudi soir une femme entra en précipitation à l'Hôpital Général se plaignant d'une syncope de cœur. Elle était vêtue d'un léger vêtement de nuit et raconta qu'on lui avait enlevé une magnétique robe noire qu'elle possédait. On apprit qu'elle était la fille d'un avocat anglais éminent et qu'elle était mariée à un Américain demeurant à Halifax. No pouvant s'entendre, ils partirent pour Chicago où on put obtenir un divorce. Le contrat de mariage de la partie, elle revint à Montréal. Ayant habité des maisons de réputation douteuses elle fut arrêtée et envoyée en prison. Après être sortie de la cloître elle alla au couvent du Bon Pasteur où elle demeura quatre ans. Ne pouvant supporter plus longtemps le régime de réclusion, elle s'évada de ce couvent et alla habiter le No 15, rue Charlotte d'où elle venait. Elle parla avec beaucoup d'éloquence plusieurs langues et paraît avoir une bonne teinture de la musique et de la peinture. On lui fit passer la nuit dans une des cellules de la poste No 4.

Elle a exprimé le désir de mourir dans un asile.

Hier matin le juge Wartelle a rendu jugement sur le bref de prohibition émané de la demande de la Ligue des citoyens contre Melvier. Il s'agissait de savoir si les commissaires des licences avaient le droit de reconsidérer les applications déjà refusées par eux se basant sur le fait que la loi dit que leur jugement est final. Le tribunal dit qu'il ne s'agit que de jugements qu'ils rendaient au sujet des licences et qui ne peut être portés en appel. Le savant juge a dit aussi qu'il fallait avoir intérêt pour prendre l'initiative dans ces sortes de poursuites et qu'il ne voyait pas bien quel était l'intérêt de cette Ligue des citoyens. Il ajoute que ces licences ont pour but de procurer un revenu au gouvernement et que par conséquent les licences ne doivent être refusées que lorsqu'il existe des cas d'empêchement majeurs.

Une bonne blague de la "Presse"

L'affaire des Jésuites contre le "Mail"

La récompense pour l'arrestation de Morrison

Accident de chemin de fer—Un train mit en pièces entre deux autres trains.—Domages considérables

La "Presse" régitime et un certain nombre de ses fondateurs le gouvernement fédéral si M. Chaptain n'est pas nommé ministre des chemins de fer

Montréal, 17 mai.—La Presse prétend qu'une réunion du Club Letellier, tenue ces jours derniers, n'a été question de censurer les brouillons du parti libéral. Comme question de fait, il n'y a pas eu de séance du Club Letellier depuis plusieurs semaines.

Demain matin devant la Cour du Banc de la Reine, M. Lamoth, avocat demandant la permission d'appeler de la décision du juge Loranger sur les plaidoiries préliminaires dans la cause de la Compagnie de Jésus contre le Mail.

M. F. Béique, représentant du gouvernement de Québec, a produit son intervention ce matin dans l'affaire du Mail et les Jésuites.

Pierre Leroyer est revenu ce matin de Québec où il était allé pour avoir une entrevue avec le procureur-général au sujet de la récompense promise pour l'arrestation de Morrison. Il revient avec \$7000. Un homme dont je n'ai pu me procurer le nom a été blessé légèrement en sautant à bas d'un wagon des locomotives qui ont pris part à l'expédition.

On dit que McMahon et Leroyer recevront chacun \$700 et le détective Carpenter \$500. La balance de \$1,100 sera distribuée entre les autres membres de l'ex-édition.

Ce matin, vers huit heures, un accident de chemin de fer a eu lieu à la station Dorval. Il a été causé par un faux signal du télégraphe. Un train du Grand Tronc était arrêté en gare, quand il a été frappé à chacune de ses extrémités par deux trains venant de directions opposées. Deux locomotives et vingt quatre wagons ont été mises en pièces. Les dommages représentent une somme de \$70,000. Un homme dont je n'ai pu me procurer le nom a été blessé légèrement en sautant à bas d'un wagon des locomotives qui ont pris part à l'expédition.

La Presse, après avoir cité un article du Canadian où il est question des rémaniments qui ne manqueraient pas d'avoir lieu prochainement à Ottawa, dit: "Le Canadian, sans vouloir embarrasser le gouvernement fédéral, réclame pour la province ce qu'elle avait sous M. Pope et ce qu'elle mérite d'avoir sous son successeur. Qui veut, parmi nos hommes politiques remplir le poste de ministre des chemins de fer? Evidemment un homme au courant des entreprises et de la politique générale des chemins de fer.

Le public de Québec, comme celui de Montréal désigne le secrétaire d'Etat; Qui sera-t-il? Nous ignorons, mais nous savons bien ce que nous aurons à dire et à faire, si, alléguant des prétextes plus ou moins fallacieux, on recourt à des expédients douteux pour éluder un choix réclamé par les forces vives du parti conservateur."

INCENDIE A MONTMAGNY (D'un correspondant particulier)

Montmagny, 17 mai.—Vers midi mercredi, un incendie dont on ne connaît pas encore l'origine s'est déclaré dans les bâtiments de M. Hercule Lespérance, coin des rues du Pont et St-Louis, Montmagny. Le feu, alimenté par la paille et le foin qui étaient engrangés, s'est vite communiqué à la maison de M. Lespérance et aux bâtiments de M. Joseph Goudreau.

Triste histoire d'une femme tombée (Service spécial de l'Électeur)

Montréal, 17 mai.—Il est maintenant certain qu'à la prochaine séance du Conseil de Ville de Montréal, un certain montant sera voté pour venir en aide aux incendiés de Québec.

L'association St-Jean Baptiste et la grande démonstration à Québec

Triste histoire d'une femme tombée (Service spécial de l'Électeur)

Montréal, 17 mai.—M. S. G. Desjardins, M. P., est encore en cette ville.

L'association générale Saint-Jean Baptiste de Montréal a eu une assemblée mercredi soir au Cabinet de lecture paroissial.

agité la question d'envoyer des délégués à la grande démonstration à Québec. La discussion de ce projet a été remise au premier mercredi de juin.

—Jeudi soir une femme entra en précipitation à l'Hôpital Général se plaignant d'une syncope de cœur. Elle était vêtue d'un léger vêtement de nuit et raconta qu'on lui avait enlevé une magnétique robe noire qu'elle possédait. On apprit qu'elle était la fille d'un avocat anglais éminent et qu'elle était mariée à un Américain demeurant à Halifax. No pouvant s'entendre, ils partirent pour Chicago où on put obtenir un divorce. Le contrat de mariage de la partie, elle revint à Montréal. Ayant habité des maisons de réputation douteuses elle fut arrêtée et envoyée en prison. Après être sortie de la cloître

Mais grâce à l'activité de plusieurs gens dévoués, on a maîtrisé l'élément destructeur. Les dommages causés par cette incendie peuvent s'élever à \$1300 : \$800 pour M. Lespérance ; \$400 pour M. Goudreau et \$100 pour M. Boulet.

Le secrétaire du Club de Réforme de Montmagny vient d'adresser la lettre suivante au directeur du Monde :

Monsieur, Je suis chargé par les membres du "Club de Réforme" de Montmagny de vous prier de ne plus adresser votre journal au "Club" quoique l'abonnement en soit payé pour jusqu'à premier mai prochain, et la raison de ce refus à continuer de recevoir votre journal s'est qu'il est rédigé avec un esprit tellement malhonnête et menaçant qu'il est impossible de le lire sans dégoût.

Arthur Fiset, Secrétaire, C. R. M.

Archidiocèse de Québec

ITINÉRAIRE DE LA VISITE PASTORALE DE 1889.

- 1.—Ste Pétronille.....28, 29 Mai
2.—St Pierre.....29, 30
3.—St Famille.....30, 31
4.—St François.....31, 1 Juin
5.—St Jean.....1, 2
6.—St Laurent.....2, 3
7.—St Onésime.....3, 4
8.—St Pascale.....4, 5
9.—St N. D. du Carmel.....5, 6
10.—St Pascal et St Bruno.....6, 7, 8, 9
11.—St Hélène.....9, 10
12.—St Alexandre.....10, 11
13.—St Eléuthère.....11, 12
14.—St Antoine.....12, 13
15.—Rivière du Loup.....13, 14, 15, 16
16.—St N. D. du Portage.....16, 17
17.—St André.....17, 18
18.—Kamouasska.....18, 19
19.—St Denis.....19, 20
20.—St Philippe.....20, 21
21.—Rivière du Loup.....21, 22
22.—St Anne de la Pocatière.....25, 26, 27
23.—St Roch.....27, 28
24.—St Louise.....28, 29
25.—St Pétrite.....29, 30
26.—St Pamphile.....30, 1 Juil.
27.—St Aubert.....1, 2
28.—St Jean Port Joli.....2, 3
29.—Islet.....3, 4, 5
30.—St Eugène.....5, 6
31.—St Cyrille et St Marcel.....6, 7, 8
32.—St Apolline et Cap St Ignace.....8, 9, 10, 11
33.—St Thérèse.....11, 12, 13
34.—St R. Rosaire.....12, 13
35.—St Pierre.....13, 14
36.—St François.....14, 15
37.—St Berthier.....15, 16
38.—St Valier.....16, 17
39.—St Michel.....17, 18
40.—Beaumont.....18, 19
41.—St Joseph de Lévis.....En août.
42.—St Joseph de Lévis.....En octobre

La mort du major Short et du sergent Walick

ENQUÊTE DU CORONER

A deux heures, hier après-midi, M. le Dr. Belleau, coroner, a ouvert son enquête sur les causes de la mort des regrettés major Short et sergent Walick. Cette enquête a eu lieu à l'infirmerie de la citadelle.

Voici les noms des jurés : Simon Peters, chef, Robert Kane, Stuart Dunn, Edmond H. Duval, Henry Sharples, John Hamilton, Peter Johnston, Geo. C. Hossack, Arthur F. Hunt, Jas. Secretan Dunbar, Alfred White, William Selby, Robert Osborn Lumby, Richardson, Elton Crowder, Geo. Tob, White et John Burstall.

DÉPOSITION DU SERGENT-MAJOR LYNDEN

Alfred Lynden, de la cité de Québec, déclare : Je suis sergent-major dans la batterie B de l'artillerie canadienne, stationnée en cette ville.

DÉPOSITION DU CANONNIER BUTEAU

Et ce déposit, Louis Buteau, étant dûment assermenté, dépose et dit : Je suis canonnier dans la Batterie B. Par ordre du major Short, j'enlevai le couvercle du baril qui fut sauter la maison où le major a perdu la vie.

LE DR. CATILLIER

Le docteur Laurent Catellier est ensuite assermenté et dépose comme suit : Je suis le médecin résident de l'hôpital de la Marine dans cette ville.

Hommage au major Short

A une assemblée des officiers du 9ième Bataillon, voltigeurs de Québec, tenue à leurs quartiers généraux, en la cité de Québec, le 17 mai 1889, sous la présidence de Lt Colonel G. Amyot il a été proposé et résolu unanimement : Que les officiers du 9ième bataillon, V. Q. réunis en assemblée, désirent exprimer la vive douleur que leur cause le décès prématuré du regretté major Charles John Short, commandant de la Batterie B.

CONSEIL-DE-VILLE

Présidé par Son Honneur le maire. Tous les échevins et conseillers, sauf un ou deux, sont présents. Le conseil se réunit à la lecture de plusieurs lettres et requêtes. Entre autres une résolution adoptée par une assemblée influente des citoyens de Saint-Roch, sous la présidence de M. Felix Goudreau, priant le conseil de ne pas élever à plus de 2 de cent par dollar la valeur locative capitalisée à 5 p. c.

Je vis Walick. Il me reconnut, me demanda comment l'accident était arrivé et comment il s'en était tiré vivant. Il dit : " Je n'étais pas en dehors, je me tenais d'un côté du baril et le major se tenait de l'autre. Je tenais la mèche lente et le major Short essayait de l'allumer."

CONSEIL-DE-VILLE

En ce moment il se mit à divaguer et répéta à plusieurs reprises : " Prenez garde major, voilà une étincelle qui arrive." La maison n'avait ni portes ni fenêtres et les étincelles volaient en tous sens.

CONSEIL-DE-VILLE

On ne peut se faire une idée de l'aspect que présente cette partie incendiée de la ville. La misère y règne. Sans doute, une bonne partie des victimes de l'incendie ont encore de quoi vivre, voire même de quoi aider leurs compagnons d'infortune. Mais la classe ouvrière, mais ceux qui attendaient leurs gages de la semaine pour donner à manger à leurs familles, ceux qui avaient, après de longues années rudes de travaux, amassé quelques épargnes, et qui avaient accumulé cela sur une propriété, sur une maison, et qui voient tout cela s'en aller en fumée leur dernière bouchée de pain !

CONSEIL-DE-VILLE

Le gouvernement fait néanmoins tout en son pouvoir pour calmer les premières alarmes de la foule. Hier matin encore une grande quantité de provisions consistant en poisson, beurre et pain a été fournie ; hier soir à quatre heures et demi une distribution avait lieu sur la place Saint-Pierre.

CONSEIL-DE-VILLE

Le nombre des prêtres séculiers décedés dans l'archidiocèse de Québec, du 1 janvier 1879 au 1 janvier 1889, est de 57. Leurs âges réunis représentent 3433 ans. Par conséquent la durée moyenne de la vie des membres du clergé de l'archidiocèse, pendant la dernière décennie, a été de 60 ans et 83 jours.

CONSEIL-DE-VILLE

Le nombre des prêtres séculiers décedés dans l'archidiocèse de Québec, du 1 janvier 1879 au 1 janvier 1889, est de 57. Leurs âges réunis représentent 3433 ans. Par conséquent la durée moyenne de la vie des membres du clergé de l'archidiocèse, pendant la dernière décennie, a été de 60 ans et 83 jours.

CONSEIL-DE-VILLE

Le nombre des prêtres séculiers décedés dans l'archidiocèse de Québec, du 1 janvier 1879 au 1 janvier 1889, est de 57. Leurs âges réunis représentent 3433 ans. Par conséquent la durée moyenne de la vie des membres du clergé de l'archidiocèse, pendant la dernière décennie, a été de 60 ans et 83 jours.

Que ce conseil croit être l'écho de toute la population de Québec en disant que la belle conduite du major Charles J. Short et du sergent Walick, les deux braves qui sont morts, victimes de leur courage et de leur dévouement, est digne de l'admiration de tous ; Que leur mort est un deuil général pour notre ville ; Que ce conseil assiste en corps à leurs funérailles, et que le maire dépose au nom du conseil des couronnes de fleurs sur leurs cercueils.

CONSEIL-DE-VILLE

Le rapport du comité des chemins concernant l'expropriation immédiate des propriétés de MM. Bernard et Allaire et de Mme Lenoire, et la vente à l'enchère, le 27 courant, des propriétés Tourangeau et Allard, est adopté.

CONSEIL-DE-VILLE

Le rapport du comité des chemins concernant l'expropriation immédiate des propriétés de MM. Bernard et Allaire et de Mme Lenoire, et la vente à l'enchère, le 27 courant, des propriétés Tourangeau et Allard, est adopté.

CONSEIL-DE-VILLE

Le rapport du comité des chemins concernant l'expropriation immédiate des propriétés de MM. Bernard et Allaire et de Mme Lenoire, et la vente à l'enchère, le 27 courant, des propriétés Tourangeau et Allard, est adopté.

CONSEIL-DE-VILLE

Le rapport du comité des chemins concernant l'expropriation immédiate des propriétés de MM. Bernard et Allaire et de Mme Lenoire, et la vente à l'enchère, le 27 courant, des propriétés Tourangeau et Allard, est adopté.

CONSEIL-DE-VILLE

Le rapport du comité des chemins concernant l'expropriation immédiate des propriétés de MM. Bernard et Allaire et de Mme Lenoire, et la vente à l'enchère, le 27 courant, des propriétés Tourangeau et Allard, est adopté.

CONSEIL-DE-VILLE

Le rapport du comité des chemins concernant l'expropriation immédiate des propriétés de MM. Bernard et Allaire et de Mme Lenoire, et la vente à l'enchère, le 27 courant, des propriétés Tourangeau et Allard, est adopté.

brante ciroulo et anime les restes du village où mille bruits confus s'élevaient. Il y a eu un grand nombre d'animaux de brûlés, mais ce n'étaient pas des animaux de boucherie. Des chats, des chiens, quelques volailles, un cheval, c'est à peu près tout.

CONSEIL-DE-VILLE

Le rapport du comité des chemins concernant l'expropriation immédiate des propriétés de MM. Bernard et Allaire et de Mme Lenoire, et la vente à l'enchère, le 27 courant, des propriétés Tourangeau et Allard, est adopté.

CONSEIL-DE-VILLE

Le rapport du comité des chemins concernant l'expropriation immédiate des propriétés de MM. Bernard et Allaire et de Mme Lenoire, et la vente à l'enchère, le 27 courant, des propriétés Tourangeau et Allard, est adopté.

CONSEIL-DE-VILLE

Le rapport du comité des chemins concernant l'expropriation immédiate des propriétés de MM. Bernard et Allaire et de Mme Lenoire, et la vente à l'enchère, le 27 courant, des propriétés Tourangeau et Allard, est adopté.

CONSEIL-DE-VILLE

Le rapport du comité des chemins concernant l'expropriation immédiate des propriétés de MM. Bernard et Allaire et de Mme Lenoire, et la vente à l'enchère, le 27 courant, des propriétés Tourangeau et Allard, est adopté.

CONSEIL-DE-VILLE

Le rapport du comité des chemins concernant l'expropriation immédiate des propriétés de MM. Bernard et Allaire et de Mme Lenoire, et la vente à l'enchère, le 27 courant, des propriétés Tourangeau et Allard, est adopté.

CONSEIL-DE-VILLE

Le rapport du comité des chemins concernant l'expropriation immédiate des propriétés de MM. Bernard et Allaire et de Mme Lenoire, et la vente à l'enchère, le 27 courant, des propriétés Tourangeau et Allard, est adopté.

HARAS NATIONAL BUREAU : 31, rue St-Jacques MONTREAL FERME: OUTREMONT Pres MONTREAL CHEVAUX FRANÇAIS—Troisième importation NORMANDS, PERCHERONS, BRETONS A VENDRE OU A LOUER pour la saison seulement.

Academie de Musique

TROIS SEANCES Mercredi et Jeudi, les 23 et 24 Mai

JEUDI APRES-MIDI, UNE MATINEE SPECIALE Engagement spécial de l'éminent artiste

GEO. M. WOOD MELLE MARCQUERITE ST-JOHN

UNE TROUPE ANGLAISE MERCREDI SOIR, DAVID GARRICK!

JEUDI APRES-MIDI, "PRIVATE SECRETARY" (Le Secrétaire Privé.)

JEUDI SOIR, "The Strange Case of Dr Jekyll et M. Hyde"

PRIX TRES BAS Ouverture d'un nouvel atelier de photographie 185, rue Saint-Joseph, Saint-Roch de Québec

A mes amis, à mes clients, au public ! J'ouvrirai le 18 mai un nouvel atelier de photographie à Québec, tout en gardant mon atelier de Lévis tel qu'il est.

Le patronage que j'ai reçu jusqu'à ce jour à Lévis me fait espérer d'en retirer double avantage en facilitant au public des deux rives l'accès d'établissements de ce genre.

Aussi j'invite cordialement tous ceux qui liront ceci à venir visiter mes deux ateliers, où 25 employés seront à la disposition du public, pour aider à exécuter les ouvrages qu'on voudra bien nous confier.

Nous voulons satisfaire les plus difficiles, depuis le portrait bideux ou carte de visite jusqu'à un portrait grandeur nature en photographie fini à l'encre de Chine ou au crayon.

Les deux ateliers sont pourvus des appareils perfectionnés pour faire les portraits de toutes grandeurs. Tous les ouvrages sont garantis de première classe.

Autre mérite de ces appareils : ils copient à la perfection les petits portraits même lorsqu'ils sont détériorés, ternis ou à demi effacés et reproduisent en grandeur naturelle avec une parfaite fidélité de ressemblance et d'expression.

La restauration des vieux portraits, qui souvent ont besoin d'être retouchés, modifiés même dans une partie de la toilette, est par ce moyen la chose la plus facile pour moi. J'expose au reste dans mes deux ateliers, à Québec et à Lévis, toute une collection de portraits pris d'après natures ou copies et agrandis, qu'on pourra examiner et juger. J'invite donc cordialement ceux qui désirent avoir leur portrait en grand ou qui voudraient créer une agréable surprise à leurs amis, à venir visiter l'un ou l'autre de mes ateliers.

On se convaincra ainsi par soi-même de la supériorité de ces procédés sur tout autre. Toute commande dont on voudra bien m'honorer recevra la plus grande attention.

Mes prix sont à la portée de toutes les bourses. J'ai aussi attaché à mes ateliers un département considérable de moulures et cadres sous la direction d'un homme compétent. Prompte exécution assurée pour toute commande d'encadrement.

Veillez me croire, Votre etc. A. R. Roy.

14 mai 1889. 2fs o. j.

Une opinion de la presse anglaise M. G. M. Wood (qui doit jouer la semaine prochaine à l'Académie de Musique) a fait ses premiers débuts dans le rôle de " Ivan Hecovich " dans la comédie " The Serf " et obtint le plus grand succès, en présence d'un auditoire en délire.

Depuis il a toujours fait une impression favorable, jouant toujours en présence d'un nombreux auditoire. Il acte avec un rare mérite. Chaque fois qu'il a joué sur les théâtres de Londres, il a été reçu avec enthousiasme et son apparition a été un vrai succès.

C'est à l'opinion des grands journaux de Londres sur cet acteur émérite qui fait partie de la troupe qui doit visiter Québec la semaine prochaine. Voir l'annonce.

CHROMOS FRANÇAIS A VENDRE un magnifique lot de CHROMOS FRANÇAIS dans les derniers styles : Miros et pôles de fenêtres, Inagrs, de tout genre, encadrés et, à un prix modéré.

PAGE & FRERE 9 mai - 1 m. L. A. DION & FRERE Propriétaires

DAVID RATRAY COMPTABLE AGENT GENERAL ET D'IMMOBILIER BUREAU : No. 128, rue Saint-Pierre, QUÉBEC. 10 mai - 1 m.

A VENDRE un magnifique lot de CHROMOS FRANÇAIS dans les derniers styles : Miros et pôles de fenêtres, Inagrs, de tout genre, encadrés et, à un prix modéré.

PAGE & FRERE 9 mai - 1 m. L. A. DION & FRERE Propriétaires

DAVID RATRAY COMPTABLE AGENT GENERAL ET D'IMMOBILIER BUREAU : No. 128, rue Saint-Pierre, QUÉBEC. 10 mai - 1 m.

A VENDRE un magnifique lot de CHROMOS FRANÇAIS dans les derniers styles : Miros et pôles de fenêtres, Inagrs, de tout genre, encadrés et, à un prix modéré.

PAGE & FRERE 9 mai - 1 m. L. A. DION & FRERE Propriétaires

DAVID RATRAY COMPTABLE AGENT GENERAL ET D'IMMOBILIER BUREAU : No. 128, rue Saint-Pierre, QUÉBEC. 10 mai - 1 m.

A VENDRE un magnifique lot de CHROMOS FRANÇAIS dans les derniers styles : Miros et pôles de fenêtres, Inagrs, de tout genre, encadrés et, à un prix modéré.

PAGE & FRERE 9 mai - 1 m. L. A. DION & FRERE Propriétaires

DAVID RATRAY COMPTABLE AGENT GENERAL ET D'IMMOBILIER BUREAU : No. 128, rue Saint-Pierre, QUÉBEC. 10 mai - 1 m.

A VENDRE un magnifique lot de CHROMOS FRANÇAIS dans les derniers styles : Miros et pôles de fenêtres, Inagrs, de tout genre, encadrés et, à un prix modéré.

PAGE & FRERE 9 mai - 1 m. L. A. DION & FRERE Propriétaires

DAVID RATRAY COMPTABLE AGENT GENERAL ET D'IMMOBILIER BUREAU : No. 128, rue Saint-Pierre, QUÉBEC. 10 mai - 1 m.

A VENDRE un magnifique lot de CHROMOS FRANÇAIS dans les derniers styles : Miros et pôles de fenêtres, Inagrs, de tout genre, encadrés et, à un prix modéré.

PAGE & FRERE 9 mai - 1 m. L. A. DION & FRERE Propriétaires

DAVID RATRAY COMPTABLE AGENT GENERAL ET D'IMMOBILIER BUREAU : No. 128, rue Saint-Pierre, QUÉBEC. 10 mai - 1 m.

A VENDRE un magnifique lot de CHROMOS FRANÇAIS dans les derniers styles : Miros et pôles de fenêtres, Inagrs, de tout genre, encadrés et, à un prix modéré.

PAGE & FRERE 9 mai - 1 m. L. A. DION & FRERE Propriétaires

DAVID RATRAY COMPTABLE AGENT GENERAL ET D'IMMOBILIER BUREAU : No. 128, rue Saint-Pierre, QUÉBEC. 10 mai - 1 m.

A VENDRE un magnifique lot de CHROMOS FRANÇAIS dans les derniers styles : Miros et pôles de fenêtres, Inagrs, de tout genre, encadrés et, à un prix modéré.